

Ernest DUCHESNE (Paris 1874 – Amélie-les-Bains 1912)



Ernest Duchesne

Admis à l'école du Service de santé militaire de Lyon en 1894, il soutient en 1897 sa thèse de doctorat en médecine intitulée *Contribution à l'étude de la concurrence vitale chez les micro-organismes, antagonisme entre les moisissures et les microbes*. Il entrevoit clairement l'activité antimicrobienne des moisissures et conclut : " Il semble, d'autre part, résulter de quelques-unes de nos expériences, malheureusement trop peu nombreuses et qu'il importera de répéter à nouveau et de contrôler, que certaines moisissures (*Penicillum glaucum*), inoculées à un animal en même temps que des cultures très virulentes de quelques microbes pathogènes (*B. coli* et *B. typhosus* d'Eberth), sont capables d'atténuer dans de très notables proportions la virulence de ces cultures bactériennes."

Mais le professeur agrégé Roux qui a suivi les travaux dans son laboratoire d'Hygiène à Lyon ne pressent pas l'intérêt du travail. Duchesne est affecté à Senlis et ne poursuit pas ses recherches.

En 1907, il souffre d'une maladie pulmonaire et rejoint l'hôpital d'Amélie les Bains où il meurt en 1912.

Alexandre Fleming ne découvrira la pénicilline qu'en 1928. L'Académie de médecine reconnaît Ernest Duchesne comme le précurseur de l'antibiothérapie en 1949.